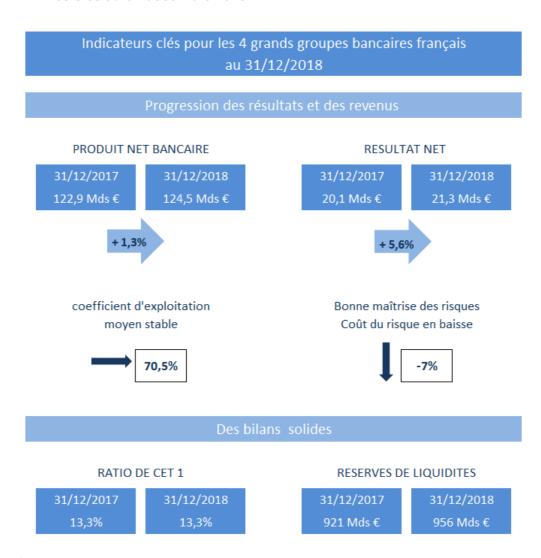


Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2018

Remarque liminaire: Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les évènements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 décembre 2018

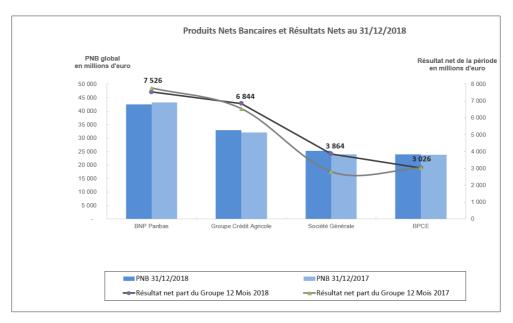


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

Dans un environnement de taux bas persistant et un contexte de marché défavorable accentué par des conditions particulièrement difficiles en fin d'année, les quatre grands groupes bancaires français réalisent une performance d'ensemble satisfaisante grâce à un bon niveau de conquête clientèle dans la banque de détail et la poursuite des efforts

de ventes croisées entre les métiers spécialisés et les banques de proximité.

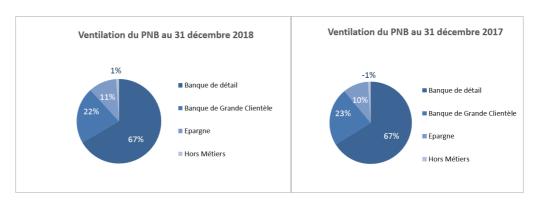
Si les groupes n'augmentent leurs revenus que de 1,3% sur l'année (124,5 milliards d'euro au 31 décembre 2018), ils confirment leur capacité à créer de la valeur pour leurs actionnaires en affichant un résultat net en progression de 5,6% par rapport à 2017, à 21,3 milliards d'euro.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

Répartition des revenus par activités

Malgré le contexte de taux d'intérêt durablement bas, peu favorable aux activités de banque de proximité, le métier de banque de détail reste porté par la dynamique commerciale des réseaux et le développement soutenu des métiers de financements spécialisés, générant ainsi plus de deux tiers des revenus annuels.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

Eléments non-opérationnels et non récurrents

En 2018, les éléments spécifiques ont été peu nombreux et n'ont eu au global qu'un impact limité sur le produit net bancaire.

Si le groupe Crédit Agricole communique sur l'amende notifiée au 4ème trimestre par l'autorité de la concurrence italienne (AGCM) à FCA Bank, dont l'effet de - 67 millions d'euro tient compte de provisions antérieures sur ce dossier, le groupe BNP Paribas détaille davantage les éléments dits non opérationnels. Le groupe fait en effet état de l'impact exceptionnel d'une plus-value sur la cession d'un immeuble (+ 101 millions d'euro), de la comptabilisation d'un badwill d'acquisition de Raiffeisen Bank Polska (+ 68 millions d'euro), de la prise en compte de l'écart de conversion lié à la cession de titres de First Hawaiian Bank (+ 135 millions d'euro) et de l'impact négatif de la réévaluation en valeur de marché en fin d'année de la participation restante dans First Hawaiian Bank (-

125 millions d'euro).

Enfin, rappelons qu'en application de la norme IFRS 9 en vigueur depuis le 1er janvier 2018, la variation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre n'est plus comptabilisée en résultat mais en capitaux propres.

Une forte résilience de la banque de détail dans un environnement contraignant

Dans un environnement de taux toujours bas, la banque de détail affiche une solide dynamique commerciale et réalise une performance financière résiliente en stabilisant ses revenus à 83,3 milliards d'euro (soit + 0,9% sur la période).

La baisse des marges d'intérêts est compensée par la progression des volumes de crédits et des commissions attribuables notamment à la conquête de nouvelles parts de marché.

Ainsi, au-delà du cap des 400.000 clients franchi par Hello Bank! en France et le niveau des comptes ouverts chez Nickel en 2018 (1,1 millions, soit + 44% sur l'année), le groupe BNP Paribas accélère les usages mobiles des particuliers et développe les fonctionnalités self care avec notamment la possibilité pour les clients de désactiver en ligne leur carte de paiement ou d'en modifier le plafond de débit autorisé

Le groupe Société Générale communique à la fois sur le record de conquête de sa banque en ligne (460.000 nouveaux clients pour Boursorama, soit + 45% en un an), et le renforcement des fonds de commerce sur des clientèles cibles dans les réseaux Société Générale et Crédit du Nord. En effet, fort d'une plate-forme de banque privée solide, le groupe poursuit le développement de sa clientèle patrimoniale et le déploiement de ses centres d'affaires régionaux avec 5 unités à fin décembre, renforçant ainsi son expertise auprès des entreprises dont le nombre de clients augmente de 1% sur l'année.

Le groupe Crédit Agricole, tout en mettant l'accent sur le succès commercial d'EKO, offre d'entrée de gamme commune à toutes les caisses régionales, qui a permis d'attirer de nouveaux prospects et près de 80.000 nouveaux clients depuis son lancement en décembre 2017, souligne le nombre important de nouvelles entrées en relation par ses réseaux, y compris pour BforBank (1,3 millions d'entrées en relation sur l'année, dont 37% initiées sur internet).

Enfin, outre l'accélération de l'utilisation des applications mobiles avec 4,3 millions d'utilisateurs (soit + 600.000 sur un an), le groupe BPCE annonce son projet d'acquérir 50,1% de Oney Bank auprès de Auchan Holding afin d'engager une nouvelle expansion en France et en Europe, en positionnant Oney Bank comme la banque digitale de proximité du groupe grâce au développement d'une une offre digitale auprès de millions de clients.

Cette activité soutenue dans l'ensemble des réseaux se traduit par une hausse des encours de crédit qui augmentent de 5,3% par rapport à 2017 avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises et la confirmation du retour à la normale du niveau des renégociations et remboursements anticipés pour les crédits immobiliers. Les dépôts sont en hausse de 4,4%, tirés par la forte croissance des dépôts à vue

Dans les réseaux internationaux, le groupe Société Générale souligne à la fois le bon développement de son activité sur le segment des particuliers en Russie, en Roumanie et en République Tchèque, et le positionnement satisfaisant du groupe en Afrique subsaharienne et dans le bassin méditerranéen.

De son côté, le groupe Crédit Agricole, qui enregistre des performances solides dans ses implantations égyptiennes, ukrainiennes et marocaines, annonce un partenariat entre CACF et le groupe bancaire Bankia en Espagne (8,1 millions de clients), dans le but de créer une joint-venture espagnole pour étendre la présence européenne de CACF.

Enfin, le groupe BNP Paribas, tout en en mettant en avant le bon développement de ses banques digitales en Turquie (Cepteteb) et en Pologne (BGZ Optima), communique sur l'acquisition de l'essentiel des activités bancaires de Raiffeisen Bank Polska en Pologne

et annonce la signature de nouveaux accords commerciaux avec Carrefour en Pologne et Dixons Carphone au Royaume-Uni.

Une baisse des revenus dans la banque de grande clientèle

Dans un contexte de marché défavorable et malgré la bonne dynamique des activités de financement, les revenus générés par la banque de grande clientèle ont pâti des conditions de marché difficiles du 4ème trimestre et reculent ainsi de 5,1%, pour s'établir à 27,3 milliards d'euro.

Dans un environnement de marché plus incertain, secoué par les tensions politiques en Europe et la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, les activités de marché affichent des performances en berne.

En effet, malgré une activité commerciale résiliente, les activités Taux, Change et Matières Premières ont souffert d'un environnement défavorable, avec une activité clientèle faible sur les taux et le crédit, notamment en Europe du fait de la politique monétaire qui induit une faible volatilité et des taux très bas. Le métier enregistre en outre une mauvaise performance sur le change en particulier sur les marchés émergents. Il réalise en revanche de bonnes performances sur le marché primaire et sur les produits structurés.

Les activités Actions et Prime Services sont marquées par un marché actions baissier avec notamment l'impact de mouvements de marchés extrêmes en fin d'année sur la valorisation des portefeuilles, et bien que les volumes échangés sur les activités cash actions soient en hausse, ceci ne permet pas de compenser la baisse de observée sur les dérivés.

Il convient de noter que les groupes BNP Paribas et Natixis font état d'incidents de marché sur les dérivés au 4ème trimestre 2018 qui imputent les revenus générés par leur banque de grande clientèle. Alors que Natixis explique avoir subi des pertes dans son portefeuille de dérivés actions sur les marchés asiatiques (impact PBN : 259 millions d'euro), le groupe BNP Paribas communique sur une perte portant sur la couverture des dérivés sur indices aux Etats-Unis pour justifier la performance moindre de ses activités d'Equity and Prime Services.

A l'exception du groupe BNP Paribas qui enregistre les conséquences de sa politique environnementale avec l'arrêt des financements du gaz et du pétrole de schiste et aux entreprises du tabac, l'activité de financement enregistre de bons résultats sur l'exercice pour les trois autres groupes.

Alors que Natixis souligne le dynamisme des productions nouvelles et la solide performance en Real Assets et en Energy & Natural Ressources, le groupe Crédit Agricole communique sur l'activité soutenue des financements structurés sur toutes les lignes de produits.

La Société Générale qualifie l'année 2018 d'année record portée par le succès de la mise en œuvre des différentes initiatives des métiers qui se traduit par un bon niveau de financement d'actifs notamment aéronautiques, maritimes et immobiliers.

Le métier Titres enregistre une bonne performance dans l'ensemble des groupes. Si le groupe Société Générale met en avant la progression de ses actifs en conservation, le groupe BNP Paribas communique sur le gain de mandat significatifs (Carmignac, Intermediate Capital Group), la finalisation du partenariat stratégique avec Janus Henderson aux Etats-Unis et l'acquisition de l'activité de banque dépositaire de Banco BPM.

Enfin, le groupe Crédit Agricole rappelle que dans le cadre du règlement du litige avec l'OFAC, les autorités américaines ont décidé le 19 octobre 2018 d'abandonner les poursuites pénales qui avaient été différées pour trois ans selon les accords conclus avec CACIB. Le groupe précise que les autorités ont reconnu que CACIB s'était bien acquitté de l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées par ces accords, lesquels sont désormais parvenus à leur terme.

Une progression notable les métiers de l'épargne

A 13,4 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne confirment la tendance observée depuis quelques trimestres et s'inscrivent en progression de 7% sur la période.

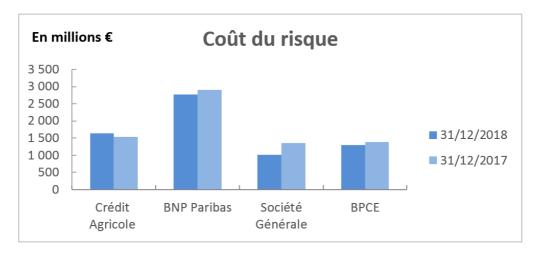
Alors que les groupes Société Générale et Crédit Agricole rappellent les acquisitions réalisées sur le 1er semestre (acquisition d'EMC de Commerzbank par la Société Générale et de la banque privée italienne Banca Leonardo par le Crédit Agricole), les groupes BNP Paribas et BPCE annoncent de nouvelles opérations de croissance externe.

Ainsi, le groupe BNP Paribas fait état de la finalisation de l'achat des activités d'ABN Amro au Luxembourg pour renforcer son positionnement sur la clientèle des grands entrepreneurs.

De son côté, Natixis finalise l'acquisition de Massena Partners qui devient une filiale de Natixis Wealth Management renforçant ainsi son offre en private equity et en club deal immobilier.

Un coût du risque en repli

A l'exception du groupe Crédit Agricole qui observe une progression de son coût du risque (+ 7%), celui-ci est en repli dans les 3 autres groupes, repli plus ou moins marqué selon les établissements : BNP Paribas (- 5%), BPCE (- 6%) et Société Générale (- 26%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

La hausse affichée par le groupe Crédit Agricole s'explique par un effet de base défavorable dans les Caisses Régionales qui avaient enregistré au 4ème trimestre 2017 des reprises de provisions collectives en anticipation du passage à IFRS 9. Il convient de noter également que le groupe a décidé de doter une provision juridique non allouée de 75 millions d'euro en 2018.

Le groupe Société Générale attribue la baisse de son coût du risque à une politique sélective en matière d'origination dans un environnement économique favorable pour la banque de détail en France et à des reprises de provisions en République Tchèque et en Roumanie.

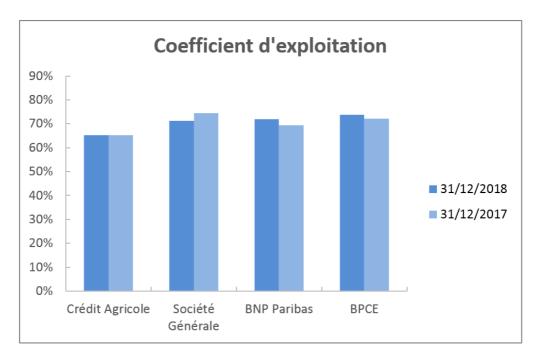
Par ailleurs, le groupe précise avoir conclu des accords avec les autorités américaines concernant les litiges portant sur le LIBOR, les sanctions économiques et la lutte contre le blanchiment d'argent, ces accords prévoyant des engagements du groupe à l'égard des autorités ainsi que le paiement d'amendes qui correspondent aux provisions précédemment constituées à cet effet. Au 31 décembre 2018, le solde de la provision pour litiges s'élève à 0,3 milliard d'euro (contre 2,32 milliards d'euro à fin 2017).

En baisse grâce à une politique des risques conservatrice, le coût du risque reste à un niveau bas dans le groupe BPCE aussi bien dans les réseaux Banques Populaires et Caisses d'Epargne que dans la banque de grande clientèle de Natixis.

Enfin, dans le groupe BNP Paribas, le coût du risque s'améliore, grâce à la bonne maîtrise du risque à l'origination, à l'environnement de taux bas et à la poursuite de l'amélioration en Italie.

Une rentabilité moyenne stabilisée

Au 31 décembre 2018, le coefficient d'exploitation moyen est stable par rapport à fin 2017, malgré des tendances contrastées selon les établissements. Si le groupe Société Générale améliore sa rentabilité opérationnelle, celle-ci se dégrade légèrement dans les trois autres groupes.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

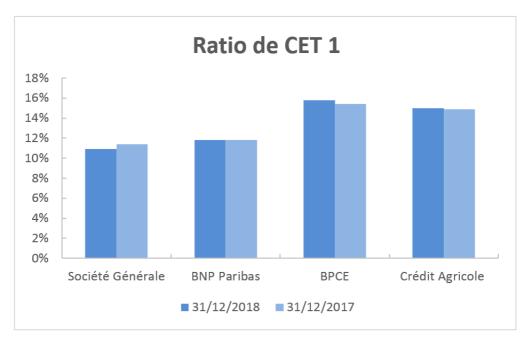
Compte tenu des résultats de l'année et du niveau des ratios réglementaires, les quatre établissements ont annoncé leurs politiques de distribution de dividendes au titre de l'exercice :

De son côté, le groupe BNP Paribas attribue la hausse de ses frais de gestion à la fois à l'impact des coûts de restructuration des acquisitions récentes (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD) et aux coûts de transformation des métiers spécialisés de la banque de détail. Le groupe précise néanmoins qu'il continue de simplifier le réseau commercial de proximité pour réduire ses coûts avec la fermeture de 262 agences en 2 ans en France, en Belgique et en Italie et la suppression en 2018 d'un niveau régional de pilotage du réseau en France.

Dans les groupes Crédit Agricole et BPCE, la rentabilité se dégrade légèrement en raison des investissements dans la transformation digitale et le développement des relais de croissance dans la banque de détail. Les 2 groupes évoquent également l'impact de à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat pour les employés, comptabilisée au 4ème trimestre 2018.

Des fonds propres solides

Le niveau des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. Au 31 décembre 2018, le ratio de CET 1 est stable par rapport à fin 2017 (13,38%) malgré l'ajustement technique au 1er janvier 2018 lié au passage complet à IFRS 9.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

Tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions des mécanismes de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) et MREL (Minimum Requirement of Eligible Liabilities). Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur les ratios TLAC et MREL sur la base des données au 30 septembre 2018.

- BNP Paribas : 3,02 euro par action en numéraire, soit un taux de distribution de 52,7%.
- Société Générale : 2,20 euro par action, payable en action, soit un taux de distribution de 51,8%.
- Crédit Agricole SA : 0,69 euro par action en numéraire, soit un taux de distribution de 50%.
- Natixis: 0,30 euro par action en numéraire, soit un taux de distribution de 64%.

Natixis annonce également le paiement d'un dividende exceptionnel de 0,48 euro par action sous réserve de la finalisation du projet de cession des activités de banque de détail annoncé le 12 septembre 2018 et d'obtention des autorisations règlementaires. Tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions des mécanismes de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) et MREL (Minimum Requirement of Eligible Liabilities). Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur les ratios TLAC et MREL sur la base des données à fin 2018.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 22,9% des RWA et 7,1% de l'exposition levier, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019. Le groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF (Total Liabilities and Own Funds).

Le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 21,4%, hors dette senior préférée éligible, respectant ainsi l'exigence minimale de 19,5%, en 2019 sans prendre en compte la dette senior préférée, qui serait éligible à hauteur de 2,5% selon le calcul réglementaire. Le ratio MREL a été estimé à 12,4%.

La capacité totale d'absorption des pertes du groupe BPCE est estimée à 22,5% atteignant ainsi l'objectif fixé dans le plan stratégique TEC 2020 d'un niveau supérieur à 21,5% à début 2019.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3, bien supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	31.12.2018	31.12.2017
Société Générale	4,3%	4,3%
BNP Paribas	4,5%	4,6%
BPCE	5,2%	5,1%
Crédit Agricole	5,4%	5,6%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2018

Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité.

Avec un total de 956 milliards d'euro de réserves de liquidité (+ 35 milliards d'euro par rapport au 31 décembre 2017), le besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole précise que son bilan cash fait apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 100 milliards d'euro, excédent qui finance totalement le portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Assets) généré par l'exigence LCR.

Enfin, tous les groupes communiquent sur leurs niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) :

Crédit Agricole : 133%BNP Paribas : 132%

Société Générale : 124%

- BPCE : > 110%

Une adaptation des plans stratégiques

Face à un environnement d'incertitudes persistantes, les performances réalisées en 2018 traduisent la capacité des groupes à générer de bons niveaux de résultats et des structures financières solides et Les groupes ont réalisé avec succès plusieurs étapes importantes de leurs plans stratégiques comme en témoignent le déploiement de nombreuses nouvelles expériences clients, l'automatisation des processus et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Si le groupe BPCE continue de mettre en œuvre selon le calendrier prévu les opérations stratégiques visant à renforcer le développement de la banque de proximité avec notamment le projet d'acquisition de 50,1% de Oney Bank, le groupe Crédit Agricole dit, quant à lui, être bien armé pour tenir compte de la montée des incertitudes dans la préparation de son prochain Plan à Moyen Terme qui sera dévoilé le 6 juin 2019.

Dans ce cadre, les groupes Société Générale et BNP Paribas ont annoncé l'adaptation de leur plan et de leurs cibles financières du fait d'un contexte géopolitique marqué par de fortes incertitudes et d'un environnement économique, financier et réglementaire qui s'annonce moins favorable qu'initialement anticipé.

Le groupe BNP Paribas révise le pourcentage de croissance la croissance du produit net bancaire sur la période 2016-2020 ramenée à 1,5% par an (contre 2,5% initialement) et un objectif d'économies récurrentes de coûts à partir de 2020 de 3,3 milliards d'euro (2,7 milliards d'euros dans le plan initial). Il prévoit une croissance des actifs pondérés de 2,5% par an environ d'ici 2020 avec une gestion active du bilan et anticipe ainsi une croissance du résultat par action de plus de 20% entre 2016 et 2020 permettant, avec un taux de distribution de 50%, de faire croître le dividende de 35% sur la même période.

Enfin, tout en confirmant sa cible de ratio CET1 de 12% en 2020, le groupe Société Générale estime que la révision des hypothèses de taux d'intérêt en zone euro retenues dans ses estimations, devrait avoir un impact d'environ 500 millions d'euro sur ses

revenus à horizon 2020. Le groupe annonce ainsi sa décision de mettre en œuvre un plan additionnel de réduction des coûts de 500 millions d'euro dans les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, et vise désormais une baisse des frais généraux du pôle de - 6,5% en 2020 plutôt qu'une stabilité comme dans le plan initial.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2018 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

6 février 2019 : BNP Paribas
7 février 2019 : Crédit Agricole
12 février 2019 : BPCE / Natixis
14 février 2019 : Crédit Agricole

Contact:

Fabrice Odent

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmq.fr/mediasocial









Déclaration de confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG SA, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG SA, et dans certains cas à ses partenaires et ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Ces droits peuvent être exercés à tout moment en complétant le formulaire accessible en cliquant ici.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir <u>cliquer ici.</u> Pour ne plus recevoir **aucune** communication de KPMG, merci de bien vouloir cliquer ici.

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.